

Nous devons donc instaurer un système qui nous permettra d'établir des règlements pour appliquer dans le détail les principes généraux adoptés par le Parlement. Il faut cependant qu'il y ait moyen de rectifier les erreurs. La Chambre ne peut certainement pas permettre aux gouvernements de couper le cordon ombilical. Lorsque nous donnons, par un article habilitant d'une loi, un pouvoir de réglementation à un gouvernement, à une agence gouvernementale, à une société de la Couronne, au gouverneur en conseil ou à un ministre, nous devons garantir à nos administrés qu'il leur sera possible de dire «c'est injuste». Lorsque cela se produira et que les Canadiens le sauront, les bureaucrates—bien que nous nous soyons un peu moqués d'eux, j'ai un profond respect pour les fonctionnaires qui servent le pays—se rendront compte qu'ils ont une certaine responsabilité et que toute tentative de gouverner par décret doit être soumise à la surveillance de la Chambre. C'est le minimum que nous puissions admettre.

[Français]

M. Pierre Deniger (Laprairie): Monsieur le président, je voudrais brièvement ce soir féliciter le gouvernement d'avoir présenté un bill sur lequel je suis entièrement d'accord, le bill C-18, qui modifie le tarif des douanes.

Monsieur l'Orateur, si l'on a ces ententes commerciales, si l'on a des ententes sur les douanes, il est tout de même important d'avoir des centres de dédouanement. Comme député de Laprairie, une circonscription qui comprend six villes, celles de Saint-Lambert, Candiac, Lemoyne, Laprairie, Brossard et Greenfield Park, je prends la parole au nom de ma circonscription et de toute la Rive Sud pour demander au ministre s'il ne jugerait pas à propos, en 1979, d'appuyer pour la Rive Sud toute entière la création d'un bureau de douanes. La circonscription de Laprairie est l'endroit où tous les camions qui proviennent des États-Unis passent pour se rendre à Montréal et il n'existe présentement à Montréal que deux centres de dédouanement, et ces centres sont surchargés et exercent un quasi-monopole. Devant l'ampleur du mouvement des biens transportés par camion et aussi devant l'ampleur de la crise de l'énergie qui s'annonce dans notre société, je crois que le moment est venu pour nous de la Rive Sud d'être dotés d'un centre de dédouanement. Quand je parle de la Rive Sud, je parle d'un territoire qui comprend les circonscriptions de Beauharnois, de Chambly, de Longueuil, de Verchères, de Shefford, de plusieurs circonscriptions qui seraient touchées directement et qui bénéficieraient directement d'un centre. Il ne faut pas oublier, monsieur le président, que cet été, nous de la Rive Sud, avons dû subir les inconvénients découlant des réparations effectuées sur les ponts qui lient ma circonscription et les circonscriptions environnantes avec l'Île de Montréal, les ponts Champlain, Victoria, Jacques-Cartier, le pont-tunnel Hyppolite-Lafontaine ainsi que le pont Mercier étaient très congestionnés.

Les raisons de cette congestion en plus des réparations étaient justement cet achalandage créé par les camions qui transportaient ces denrées tellement essentielles à notre survie et qui nous proviennent des États-Unis. Et justement, monsieur l'Orateur, si nous avions eu sur la Rive Sud ce centre de dédouanement qui repose entièrement sur la responsabilité du

Tarif des douanes

ministre du Revenu national (M. Baker) et dont j'ai déjà saisi le ministre du problème, je suis certain que toute la population en général en aurait bénéficié.

[Traduction]

Nos actuels entrepôts de marchandises en attente sont de plus en plus encombrés et cette expansion accroîtrait leur efficacité et permettrait de mieux servir la collectivité en général. Le fait que l'emplacement proposé pour l'entrepôt de la douane se trouve au carrefour des principales grandes routes vers la Nouvelle-Angleterre, New York et les autres États de la côte atlantique et aussi le fait que les camions pourraient effectuer les livraisons sans avoir à traverser et à retraverser les ponts, comme ils doivent le faire pour desservir les industries de la rive sud, contribueraient à réduire les embouteillages sur les ponts reliant la rive sud à l'île de Montréal. Cela diminuerait aussi grandement les trajets inutiles.

● (2110)

M. Baker (Nepean-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. Deniger: Si le ministre me le permet, je lui signalerai que je l'ai déjà saisi de la question et j'espère qu'il l'examinera avec sa sagesse habituelle.

M. Baker (Nepean-Carleton): Je remercie le député de son observation et je veux lui assurer ce soir que le ministère examine très sérieusement la possibilité d'ouvrir un entrepôt de la douane à Candiac.

M. Deniger: Je remercie le ministre de ses remarques bienveillantes. J'ose espérer qu'il mènera cette affaire à bon port parce que ce projet est extrêmement important pour l'ensemble de ma région.

M. G. H. Whittaker (Okanagan-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais dire quelques mots au sujet du bill sur le tarif des douanes, car sauf erreur, depuis sept ans je prends toujours la parole chaque fois que la Chambre est saisie d'un projet de loi de ce genre. Je m'intéressais activement à la question du tarif des douanes avant d'être élu à la Chambre. Je vois l'ancien ministre de l'Agriculture, le député d'Essex-Windsor (M. Whelan) qui arrive à la Chambre. Il faut certes lui attribuer dans une certaine mesure le mérite d'avoir travaillé à l'élaboration de ce projet de loi, mais je ne pourrais pas en dire autant du gouvernement libéral alors qu'il était au pouvoir. A mon avis, l'ancien ministre avait peu d'influence au sein du cabinet, car beaucoup de temps s'est écoulé avant que le bill ne soit présenté à la Chambre. Je sais que le député aime à s'en attribuer le mérite, mais il faut rendre particulièrement hommage aux personnes dans les industries, aux communautés agricoles, par l'intermédiaire de leurs conseils horticoles, et à d'autres organismes ainsi qu'à la Commission du tarif. Ils ont effectué une étude approfondie de la situation. En outre, je voudrais rendre hommage à ceux qui ont participé aux négociations sur le tarif.